

LE PARVIS DE QUÉBEC
RÉPONSES AU SONDAGE: SYNODE D'OCTOBRE 2015
6 mars 2015

Répondant à sa mission d'être un lieu de parole, un lieu de réflexion et de débats francs et ouverts sur les enjeux majeurs qui interpellent l'Église, le Parvis de Québec a organisé deux rencontres pour répondre à la consultation demandée par le Pape François concernant le Synode sur la famille d'octobre 2015 portant sur *La vocation et la mission de la famille dans l'Église et dans le monde contemporain*.

Choix de questions

Parmi les nombreuses thématiques, Le Parvis de Québec a fait le choix de quatre questions jugées prioritaires à la suite des résultats du Synode extraordinaire de 2014 *Les défis pastoraux sur la famille dans le contexte de l'évangélisation. (Relatio synodi, cité du Vatican, 18 octobre 2014)*

Les deux soirées des 2 et 25 février ont permis à une soixantaine de personnes réparties en huit ateliers d'échanger à partir des thèmes choisis. Le présent rapport tient compte des échanges tenus dans les ateliers ainsi que des synthèses qui ont suivi.

Thèmes privilégiés

Le premier thème parle de la réalité de la famille d'aujourd'hui : le contexte et les défis actuels. (question 2, Lineamenta, Synode 2015)

Les trois autres thèmes portent sur : Les divorcés remariés et l'accès aux sacrements (question 38, Lineamenta, Synode 2015); l'attention pastorale envers les personnes ayant une orientation homosexuelle (question 40, Lineamenta, Synode 2015) ; la paternité ou parentalité responsable (question 41, Lineamenta, Synode 2015).

Remarques générales

Comme remarques générales préalable, il a été mentionné :

- Le langage hermétique des documents officiels, difficile à comprendre pour le commun des mortels;
- Le vocabulaire qui en est souvent un d'exclusion pour toutes les situations considérées par l'Église comme irrégulières;
- Les textes d'Humanae Vitae ne font plus partie de la vie de nos contemporains, pour eux, ils appartiennent à un passé révolu;
- L'Église doit changer sa vision du monde et analyser en profondeur les rapports qu'elle entretient avec le monde d'aujourd'hui.
- L'Église doit revenir à la base et retrouver les valeurs évangéliques d'amour, de compassion, d'attention aux autres et d'accueil inconditionnel;
- L'Église se doit d'être inclusive et en concordance avec l'enseignement sur la miséricorde du Christ si souvent évoqué par le pape François

PREMIÈR THÈME

En relation avec la question 2 du document Lineamenta, Synode 2015

Décrivez contexte socioculturel et les défis de la famille d'aujourd'hui

- Le Québec a connu une évolution sociologique très importante, les familles font face à des nouvelles réalités.
- L'Église doit reconnaître la valeur des différents types de famille et des relations multiples qui s'y rattachent.
- La famille d'aujourd'hui n'est plus monolithique, elle se disperse souvent en de multiples relations dont il faut tenir compte.
- Les familles d'aujourd'hui dans leur variété sont de vraies familles et il est important de les reconnaître ainsi.
- La société actuelle respecte le pluralisme face aux différentes formes de famille
- Il est important de reconnaître les valeurs d'Évangile vécues par les différents types de familles : vérité, transparence, partage, acceptation des différences, amour, entraide, attention à l'enfant...

- L'Église gagnerait à être plus pastorale que dogmatique, présente et ouverte à la vie et aux valeurs qui circulent dans tous les types de famille
- Se savoir exclu de l'Église à causes des règles mêmes de l'Église, n'invite pas les couples et les familles à s'en faire proche

DEUXIÈME THÈME

En relation avec la question 38 du document Lineamenta, Synode 2015

LES PERSONNES DIVORCÉES REMARIÉES ET L'ACCÈS AUX SACREMENTS

- Il est demandé que l'Église accueille inconditionnellement et avec compassion; les divorcés remariés et respecte la démarche de foi de ces personnes;
- Il est demandé que les divorcés remariés qui le désirent, puissent recevoir l'eucharistie, pain de vie;
- Il est proposé un accompagnement pastoral pour aider les divorcés remariés à se retrouver comme membre à part entière de la communauté chrétienne;
- Il est demandé de tenir compte de la souffrance des personnes divorcées-remariées.

Argumentation :

- Primauté de la conscience personnelle
- Absence de jugement sur les personnes
- Attitude de miséricorde et de compassion

TROISIÈME THÈME

En relation avec la question 40 du document Lineamenta, Synode 2015

L'ATTENTION PASTORALE ENVERS LES PERSONNES AYANT UNE ORIENTATION HOMOSEXUELLE

- Il est demandé à l'Église d'accueillir les homosexuels et de prendre le temps de les entendre;

- Il est demandé que l'Église tienne compte des recherches actuelles sur l'homosexualité et qu'elle engage un dialogue sérieux avec les milieux homosexuels;
- Il est mentionné de la part de l'Église une peur incontrôlée devant cette réalité de plus en plus avouée;
- Il est souhaité que l'Église soit plus inclusive qu'exclusive.

Argumentation :

Les homosexuels sont les enfants de Dieu, membres de l'Église à part entière et doivent être considérés comme tels

QUATRIÈME THÈME

En relation avec la question 41 du document Lineamenta

LA PATERNITÉ OU LA PARENTALITÉ RESPONSABLE

- Il a été mentionné qu' Humanae Vitae est incompatible avec le concept de la paternité responsable car il se réfère à un idéal absolu non réalisable par la grande majorité des couples;
- Il a été mentionné un refus de l'argument : ouverture inconditionnelle à la vie;
- Plusieurs facteurs sont à considérer lorsqu'il est question de procréation : la santé, les moyens financiers, le droit à une vie décente etc.

Argumentation :

- Priorité doit être donnée à la conscience du couple en matière de moyens de régulation des naissances.
- Si on exclut les moyens efficaces de contraception, la fécondité est soumise aux aléas biologiques et ne répond pas à une parentalité responsable.
- L'amour et l'épanouissement du couple sont premiers dans l'union conjugale.
- Le couple est le mieux placé pour prendre les décisions qui s'imposent en matière de procréation.

- Rapport colligé par le Comité de Coordination du Parvis de Québec-6 mars 2015